



L'INFO~PARENTS ÉCOLE ALICE~PARIZEAU



Soyez attentifs à la météo afin d'habiller vos enfants en conséquence.
Merci pour votre collaboration.

CALENDRIER DU MOIS

Octobre 2020

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
			1	2
5 Début du lait et collations école	6 Atelier sur la gestion du stress groupes 62 et 63	7 Atelier sur la gestion du stress groupe 61	8	9 Journée pédagogique SDG ouvert pour les élèves inscrits
12 Congé férié Action de grâce	13	14	15 Première communication	16
19	20	21	22	23
26	27	28	29	30

PARENTS

Première communication :

La première communication sera disponible pour le primaire via MOZAÏK à partir du 15 octobre 2020. Ce bulletin préliminaire vous indiquera les progrès ou les défis de votre enfant en français, en mathématique et du point de vue du comportement. Pour le préscolaire, vous recevrez la première communication dans le sac de votre enfant.

Cours PELO :

En date d'aujourd'hui, nous n'avons reçu aucune directive au sujet des cours PELO.

Paiement des frais scolaires :

La date limite pour le paiement des frais scolaires est le 6 octobre. Si ce n'est pas déjà fait, veuillez faire le paiement par internet ou au secrétariat.

Conseil d'établissement :

Suite à l'assemblée générale de parents qui a eu lieu le 17 septembre 2020, le conseil d'établissement est formé des parents suivants :

- Benhama, Lamia (représentant au comité de parents au CSSDM)
- Moubarik, Drissia (substitut au représentant au comité de parents au CSSDM)
- Adjé, Félicité
- Patel, Priyanka
- Beaudoin, Yvesnie (substitut)
- Caron, Geneviève (substitut)

Test de dépistage pour la COVID :

Merci de nous informer quand votre enfant passe un test de COVID et nous donner le résultat du test dans les plus brefs délais afin de nous permettre de suivre le protocole imposé par la DRSP.

Dès le retour de votre enfant à l'école, vous devez remplir le formulaire intitulé *ENGAGEMENT D'UN PARENT POUR LE RETOUR À L'ÉCOLE* que vous trouverez en pièce jointe.

Changement de procédure pour les symptômes du COVID :

Prière de prendre connaissance de la lettre que je vous ai déjà envoyée lundi 28 septembre 2020. Elle est en pièce jointe.

TRANSPORT

- Le service de transport du centre de services scolaire de Montréal a refusé toutes les demandes de transport de courtoisie à cause de la COVID. Les parents qui ont remis à l'école un chèque pour ce service sont priés de se présenter à l'école aux heures d'ouverture du secrétariat pour récupérer le chèque, et ce au plus tard le 9 octobre. Après cette date, les chèques seront détruits.

SERVICE DE GARDE

- Le service de garde ne fournit plus les collations de **l'après-midi**. Prière d'en fournir à vos enfants.
- Mesure alimentaire : La mesure alimentaire débutera mercredi 1^{er} octobre. Toute l'information est disponible sur le site web de l'école.
- Si vous avez des changements à faire pour l'inscription de vos enfants au service de garde ou de dîner ou des préoccupations pour ce service, prière de contacter Céline Gollain, technicienne au poste **7338**.

Mesures sanitaires :

Afin de maintenir un milieu sécuritaire pour votre enfant, il est important de prendre connaissance de ses informations et consignes afin d'en discuter avec votre (vos) enfant(s).

En tout temps, il est interdit aux parents d'avoir accès à la cour d'école. Celle-ci ouvre à 8 h 35 pour le matin et 13 h 20 pour le midi, les enfants seront alors invités à rejoindre immédiatement le rang du groupe classe. Désormais, les enfants ne peuvent plus être libres sur la cour afin de respecter les bulles classes.

Si vous désirez parler avec les intervenants du service de garde, nous vous invitons à prendre rendez-vous ou d'entrer par la porte du Service de garde et attendre dans la zone d'attente. Vous devez à votre entrée vous désinfecter les mains et en tout temps avoir 2 mètres des autres parents, des membres du personnel et des enfants qui ne sont pas les vôtres.

Si vous voulez communiquer avec le personnel de l'école, utilisez l'agenda ou le courriel. Si vous devez vous présenter à l'école, signaler votre présence au secrétariat. À votre entrée vous désinfectez les mains et gardez en tout temps 2 mètres avec les membres du personnel, les parents et les enfants (qui ne sont pas les vôtres). Vous êtes invité à attendre à l'extérieur lorsque le secrétariat est occupé avec d'autres personnes.

Nous vous rappelons que les fontaines sont fermées et que nous vous demandons de donner une bouteille d'eau pour votre enfant. De plus, nous comptons sur votre collaboration pour expliquer à votre enfant l'importance de respecter les bulles classes et les règles sanitaires afin d'éviter la propagation du virus. Les trois règles importantes à retenir sont : le lavage de mains régulier, la distanciation de 2 mètres (1 mètre avec masque) des membres du personnel et des élèves qui ne font pas partie de leur groupe classe, d'ailleurs le port du masque est obligatoire dans tous les déplacements pour les élèves de 10 ans et plus. Lors des récréations, il est important que votre enfant respecte la consigne de rester dans l'aire de jeu attribué à son groupe.

Pour les parents d'élève de 10 ans et plus, il est recommandé d'enseigner à votre enfant comment utiliser d'un masque afin que son port ou retrait demeure sécuritaires

Voir la vidéo ou l'affiche suivante sur le port et le retrait sécuritaire de l'ÉPI. <https://www.youtube.com/watch?v=bHtz7ki2kkU>
<http://asstsas.qc.ca/publication/equipements-de-protection-individuels-epi-a70>

Pour terminer, soyons vigilants aux symptômes qui peuvent nous indiquer la présence de Covid. Référez-vous au guide : un algorithme à jour des symptômes/conditions menant à l'exclusion du milieu scolaire est disponible en ligne à l'intention des parents : <https://www.quebec.ca/sante/problemes-de-sante/az/coronavirus-2019/guide-auto-evaluation-symptomes-covid-19/>.



20-085-084_feuillet_p
ense-bete_0-17ans_vé

Voici également une feuille résumée facile pour vous orienter :

Merci pour votre précieuse collaboration.